

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 14 mars 2024
26-2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Jeudi quatorze mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Jérôme Chevalier, Sébastien Terranova, Christine Baptiste, Cécile Abbas, Francis Marguerite, Marion Andlauer, Lucie Roux, Elodie Dominguez, Jean Cassini, Lucien Silvy, Isabelle Grenut, Bernard Giorgi ;

Procuration : Fabien Gervais-Briand à Isabelle Grenut

Absents : Fanny Labesoulhe, Françoise Simon, Xavier Bianchi

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : Procuration donnée à Monsieur Marguerite pour signer acte chez notaire

Madame le Maire rappelle la délibération du 15 décembre 2022 décidant d'aliéner à Monsieur et Madame AMAR Julien une parcelle de terrain d'une contenance de 1860 m2.

Madame le Maire ne pouvant être présente pour la signature de l'acte, elle propose de donner délégation à Monsieur Francis Marguerite.

Après en voir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité,

Donne délégation à Monsieur Francis Marguerite, 1^{er} adjoint, pour signer en lieu et place tout document afférent à la cession entre la Commune et Monsieur et Madame AMAR.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le 14/03/2024

Claire DUFOUR, Maire



Date de transmission de l'acte: 15/03/2024

Date de reception de l'AR: 15/03/2024

004-210401600-DE_026_2024-DE

A G E D I